





HABITAT

- -Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- -Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 -Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
- -La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
- -Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
- -L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni sauf évier et équipement sanitaire.



Rue Du Ménil / Rue du Fossé de l'Aumône 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

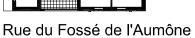












BATIMENT A - 1er Etage Appartement 2 pièces - Ă-102

Entrée - Séjour - Cuisine	23.22 m²
Chambre	12.04 m²
SdE	5.20 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	40.46 m²
Loggia	5.24 m²
TOTAL SURFACE(S) ANNEXE(S)	5.24 m²



L L Emplacement Lave-linge P. F. Porte-Fenêtre Emplacement Culssor F.all.V Fenêtre allège vitre TRI Emplacement bac à tri V.R. Volet Roulant

PL. Placard V.C. Volet Coulissant Emplacement Frigo L.V. Emplacement Lave-vaisselle





Robinet de puisage

Radiateur

DATE: 07-11-2018 | INDICE:

